

JOURNAL DE ROUBAIX

Prix de l'abonnement : à Roubaix, 10 francs. Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 53 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : trois mois, 13 francs. — Les Départements et l'étranger, les frais de poste en sus. Le prix des numéros est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

ROUBAIX, LE 13 JANVIER 1890

L'ARBITRAGE INDUSTRIEL

La Chambre aura prochainement à délibérer sur plusieurs propositions de loi concernant l'arbitrage industriel. Cette institution, destinée à prévenir les graves, comporte deux degrés de magistrature comprenant, d'abord, des Comités de conciliation chargés d'aplanir les différends professionnels qui s'élèvent entre patrons et ouvriers, puis des arbitres qui prononcent entre les divers membres des comités, quand une entente n'a pas été trouvée.

L'arbitrage se généralise de jour en jour en Angleterre, en Belgique et aux Etats-Unis, et y rend de grands services. Les Comités de conciliation, élus par les ouvriers et patrons, comprennent un nombre égal de chefs d'entreprises et de salariés. En prévision de l'impossibilité d'un accord entre les membres du Comité, on choisit, d'avance, un arbitre chargé d'indiquer une solution qui est définitive et sans appel.

Pendant ces dernières années, les Comités anglais ont réussi à conjurer beaucoup de grèves, et ils ont conquis une autorité morale si grande que, dans de nombreuses branches de production, ils règnent maintenant le taux des salaires. On voit des industries où ils sont prêts à accepter l'établissement d'une échelle mobile d'après laquelle le gain quotidien des travailleurs augmente ou diminue suivant l'activité ou le ralentissement des affaires.

L'œuvre des Comités de conciliation et d'arbitrage est absolument distincte de celle des conseils de prud'hommes. Les comités statutaires sur les différents professionnels généraux; la mission des prud'hommes consiste à trancher les contestations individuelles. La nécessité des comités et des arbitres ressort donc du caractère spécial de leurs fonctions : ils étendent leur action sur des intérêts qui ne sont actuellement soumis à la juridiction d'aucun tribunal.

On s'est demandé si une loi était indispensable pour constituer en France le fonctionnement des comités et des arbitres. Il est certain que l'industrie n'a pas besoin de prescriptions légales pour fonder ces institutions. Les syndicats professionnels fournitiraient éléments excellents pour composer des magistratures, autorisées et compétentes, qui s'efforceront, par une intervention de chaque jour, de faciliter les relations du capital et du travail.

Une loi sur la conciliation et l'arbitrage peut être, toutefois, nécessaire afin de donner, dans des circonstances déterminées, une sanction aux sentences des arbitres. Une des propositions soumises à la Chambre stipule que si certaines formations des grèves sont de plus en plus sensibles, le ministère de l'Instruction publique a eu la responsabilité de ces désagréments et de faire connaître quel résultat il a obtenu à la suite de cette disposition.

Il a été procédé, en conséquence, à une sorte d'enquête sur l'état de l'éducation morale dans les écoles primaires et on a demandé aux inspecteurs, aux directeurs et aux directrices d'école normale d'envoyer leurs rapports sous forme de réponse à des questions qui leur ont été posées. Puis, ces rapports ont été examinés et les résultats ont été faits au tout fonctionnaire de l'enseignement public, M. Lichtenberger, doyen de la Faculté protestante de Paris.

« La note qui domine, dit le rapporteur général, dans la plupart des réponses faites au question-

tion, nous disent qu'à l'étranger et font souvent subir aux ouvriers un sortir de misère et d'impuissance.

LA MORALE DANS LES ÉCOLES OFFICIELLES D'APRÈS DES DOCUMENTS OFFICIELS

En 1886, vingt-trois mille enfants à mineurs ont été traduits devant les tribunaux. En 1887, ce n'est plus au nombre de vingt-trois, mais de vingt-huit mille que la police correctionnelle a vu comparution devant elle des prévenus âgés de moins de vingt-un ans.

Cette précocité du crime, constatée de toutes parts avec surprise, est un phénomène moral dont le triste privilège a été réservé à notre génération. Les autres détails de procès révèlent que faire des assassinats ténébreux qui, jouant avec le meurtre, semblaient joliment dans leurs sanglantes exécutions la légèreté de l'ennemi au sang-droid d'une personne enduite. « La soie violemment de la jeunesse » écrit le rapporteur. Cela devait faire des assassins imberbes qui, jouant avec le meurtre, semblaient joliment dans leurs sanglantes exécutions la légèreté de l'ennemi au sang-droid d'une personne enduite.

« La soie violemment de la jeunesse » écrit le rapporteur. Cela devait faire des assassins imberbes qui, jouant avec le meurtre, semblaient joliment dans leurs sanglantes exécutions la légèreté de l'ennemi au sang-droid d'une personne enduite.

« La soie violemment de la jeunesse » écrit le rapporteur. Cela devait faire des assassins imberbes qui, jouant avec le meurtre, semblaient joliment dans leurs sanglantes exécutions la légèreté de l'ennemi au sang-droid d'une personne enduite.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.

Tout cela, dit le rapporteur, est toujours la politique d'aujourd'hui.</